

Message de l'équipe syndicale du SPSS

Nous vivons actuellement une situation exceptionnelle, qui nécessite des mesures exceptionnelles. Le gouvernement met actuellement tout en œuvre afin que la circulation du COVID-19 soit réduite au maximum.

Le personnel de soutien, comme le personnel de la santé, le personnel d'urgence, les caissières, commis, livreurs, etc., est appelé à faire sa part pendant cette situation de crise. Au fil du temps, il est probable que toutes les catégories de personnel auront aussi à mettre l'épaule à la roue afin de soutenir toute la communauté pour traverser cette crise.

Nous, au syndicat local, travaillons sans relâche afin de faire le suivi de toutes les situations : poser les questions, donner des réponses, faire le point avec la commission scolaire, notre conseiller et la fédération. Toutes ces étapes sont nécessaires, mais occasionnent des délais de réponses pour vous. Nous en sommes désolées.

Selon l'arrêté ministériel daté 15 mars dernier, tout le personnel de soutien peut être appelé à travailler, peu importe la classe d'emploi. Les modalités de ce décret nous semblent sévères et soyez certains que le message est fait au ministère.

Nous encourageons tous celles et ceux qui le peuvent, à participer au bon déroulement des opérations pour assurer le maintien des services de santé, d'urgences ou de première nécessité.

Nous vous remercions de votre précieuse implication pendant cette période mouvementée, et vous invitons à consulter notre site Internet ou page Facebook officielle. Surtout, n'hésitez pas à nous joindre par téléphone pour toutes questions ou incertitudes.

Solidairement votre,

L'Équipe syndicale

